



Rachat des parts d'un associé

Par **solidairadom**, le **03/02/2009** à **11:58**

je suis gérante majoritaire d'une société de services a la personne créée le 20/11/2008. mon associé travaille encore pour un autre employeur et refuse l'investissement plus important en terme de temps et d'énergie que je lui demande pour la société, vu que depuis le début je mène tout de front toute seule. ne voyant pas d'autre solution au vu des circonstances, nous avons envisagé une cession de ses parts.

le tout étant de se mettre d'accord sur le montant du rachat puis que ces parts valaient 2950€(apport en nature par un véhicule) a la création mais ne valent plus grand chose aujourd'hui vu que la société ne fait pas encore de bénéfices.

je suis de plus la seule a avoir investi financièrement dans cette entreprise. son interdiction bancaire bloque les demandes de prêts.

aujourd'hui il se sert de la voiture de la société à titre perso et refuse de la rendre. de plus il me demande 5000€ pour le rachat de ses parts.

j'ai besoin pour continuer a mener a bien cette entreprise car telle est ma volonté, que tout se règle rapidement.

que puis je faire?

si besoin quels recours sont possibles?